

DELEGATION DE Monsieur Jean-Louis DAVID

D-2018/412

Dénomination de voies et d'espaces publics

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa dernière séance, la commission de viographie a examiné de nouvelles dénominations de voies et d'espaces publics ainsi que les propositions reçues tendant à mettre en valeur l'héritage emblématique des quartiers et d'honorer la mémoire de personnalités.

Par ailleurs, la ville de Bordeaux s'attache depuis 2013 à œuvrer pour l'égalité entre les hommes et les femmes, pour une meilleure reconnaissance de la place des femmes dans l'espace citoyen. Cette action concerne également les dénominations de voies et d'espaces publics qu'il importe de féminiser largement. De nombreuses personnalités féminines méritent une pleine reconnaissance de leur apport à l'histoire de Bordeaux, de notre région, de notre pays, voire du monde ; mais aussi à travers la science, les arts, les lettres, le sport

Aussi, vous trouverez la traduction de cette volonté de la Ville dans les propositions qui vous sont faites. La démarche est engagée et elle se poursuivra.

Suite à ces travaux et à cet engagement, le Maire propose :

Quartier 5 – Nansouty/Saint-Genès :

- de dénommer **Le Petit Prince**, le bâtiment situé Rue Jean Mermoz, au sein de l'Espace Enfance-Famille, accueillant plusieurs activités en lien avec l'enfance et la petite enfance, en référence au nom déjà donné au square « La Croix du Sud ».

Quartier 7 – La Bastide – secteur Brazza :

- de dénommer 32 nouvelles voies, places et lanières, telles que figurant sur le plan en annexe (voies L1 à L7, places P1 à P8, lanières 1 à 4, rues T1 à T10, rues 11 à 13).

Ces propositions sont issues, soit de la liste des demandes d'hommage, soit de l'Atelier Brazza et du conseil de quartier, suite à la présentation du projet urbain de Brazza, en adéquation avec « l'esprit d'urbanisme en liberté et de quartier évolutif, adaptable, ouvert » et avec les « principes d'aménagement : formes architecturales, quartier paysage ... ».

L'Atelier Brazza est composé de membres de Bordeaux Métropole, de la Ville de Bordeaux et de l'équipe de Youssef Tohmé, architecte-urbaniste qui a proposé le projet urbain.

Ainsi, il est proposé de donner les noms suivants :

- **rue René Char (1907-1988)**, pour dénommer la voie L2, en hommage à l'un de nos plus grands poètes du XXème siècle et résistant français, un homme engagé dans son temps, dont certaines citations sont restées célèbres.

Cette voie a pour tenant le quai de Brazza et pour aboutissant la rue des Queyries.

- **rue André Soulage (1912-1944)**, pour dénommer la voie L7, en mémoire de cet employé de la SNCF à Bordeaux St-Jean qui a œuvré dans la résistance. André Soulage dépendait du réseau FFI « Charles Domercq », avec de réelles qualités d'organisation et de chef. Il est « Mort pour la France », tué dans une embuscade le 28 juin 1944.

Cette voie a pour tenant la rue de la Fête et pour aboutissant la rue des Docks.

- **place Olympe de Gouge (1748-1793)**, pour dénommer la place P1, du nom de cette illustre femme de lettres et femme politique. Auteur de la pièce de théâtre inscrite au répertoire de la Comédie Française en 1785, « Zamore et Mirza, ou l'heureux naufrage » sur l'esclavage des noirs. Elle a développé un vaste projet d'impôt patriotique, des réformes sociales et sociétales. Elle a également rédigé une « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » en 1791 calquée sur la déclaration des droits de l'homme de 1789. Parmi les premiers, elle demanda l'instauration du divorce, la suppression du mariage religieux et la reconnaissance d'enfants nés hors mariage.

Elle fut aussi la première à théoriser en faveur d'un système de protection maternelle et infantile, elle demanda la création de maternités. Sensible à la pauvreté, elle recommandait la création d'ateliers nationaux pour les chômeurs et des foyers pour mendiants. Le tribunal révolutionnaire l'a inculpée en 1793 pour écrit remettant en cause le principe républicain, elle a été incarcérée et condamnée à mort. Son dernier écrit fut « Une patriote persécutée ».

Cette place est située entre la voie L1 et la rue René Char.

- **place Simone de Beauvoir (1908-1986)**, pour dénommer la place P2, en hommage à une femme de lettres qui a marqué son époque comme l'une des grandes théoriciennes du féminisme en France et a participé au mouvement de libération des femmes dans les années 1970.

Cette place est située à l'angle des rues René Char et du Marché.

- **place Florence Nightingale (1820-1910)**, pour dénommer la place P3. Cette dénomination honore une infirmière d'origine Britannique devenue célèbre lors de la guerre de Crimée en transformant le système de santé des armées britanniques. Elle participa à l'évolution du métier d'infirmière en créant une école dans laquelle elle utilisa les méthodes statistiques pour convaincre et influencer les autorités politiques. Elle lutta pour le droit des femmes et fut également une pionnière du féminisme en Grande Bretagne.

Cette place est située à l'angle de la voie L3 à dénommer, de la rue du Marché et de l'allée du Fleuve.

- **place Marguerite Eberentz (1895-1973)**, pour dénommer la place P4. Alors qu'elle travaillait à la Préfecture de Périgueux à partir de 1940 en tant que chef de service du bureau des cartes d'identité, Marguerite Eberentz a été sollicitée pour entrer en résistance en 1942. Elle intégrera le réseau « Andalousie » faisant partie du BCRA (bureau central de renseignements et d'actions) et obtiendra le grade de sous-lieutenant. Elle aidera plusieurs familles juives en rédigeant de fausses pièces d'identité. Dénoncée en 1944 et arrêtée par les Allemands, elle ne parlera pas. Déportée puis libérée en 1945, elle reçut plusieurs distinctions dont Chevalier de la Légion d'honneur. Elle a œuvré le reste de sa vie pour la réconciliation entre les peuples allemand et français.

Cette place est située à l'angle de la rue Lajaunie, de la rue du Marché et de la voie L3 à dénommer.

- **place Germaine Tillion (1907-2008)**, pour dénommer la place P5. Egalement résistante, ethnologue française, directrice d'études à l'école pratique des hautes études, chaire d'ethnologie du Maghreb ; Germaine Tillion a reçu le prix Pulitzer en 1947 pour ses actes héroïques durant la seconde guerre mondiale.

Cette place est située à l'angle de la voie L5 à dénommer, de la rue du Marché et de l'allée du Levant.

- **place Marie-Thérèse Bouquey (1756-1794)**, pour dénommer la place P6. Née à Saint-Emilion et mariée avec Robert Bouquey, famille d'anciens maires de Saint-Emilion, Marie-Thérèse Bouquey est une figure de la révolution française. Belle-sœur d'Elie Guadet le représentant Girondin à la Convention, elle a hébergé des fugitifs proscrits et est morte guillotinée à Bordeaux pour avoir caché des Girondins.

Cette place est située à l'angle de l'allée des Coteaux, de la rue des Vélos et de la voie L5 à dénommer.

- **place Nina Simone (1933-2003)**, pour dénommer la place P7. Pianiste, chanteuse et compositrice américaine, Nina Simone s'est illustrée dans des styles musicaux variés et en particulier jazz vocal. Elle a également milité pour les droits civiques aux Etats-Unis dans les années 1960. Sa musique était très influente dans la lutte pour l'égalité des droits que menaient les Noirs à cette période aux Etats Unis. Elle a été une source d'inspiration pour sa génération et continue de l'être pour celles qui suivent. Nina Simone est décédée à Paris.

Cette place est située à l'angle de la voie L6 à dénommer, de la rue des Vélos et de l'allée des Coteaux.

- **place Andrée Chedid (1920-2011)**, pour dénommer la place P8. Mère de Louis Chedid et grand-mère de Mathieu Chedid plus connu sous le nom de M, elle fait ses études dans des écoles égyptiennes et françaises avant d'intégrer l'université américaine du Caire où elle y obtient un Bac en journalisme en 1942. En 1946, elle s'installe définitivement à Paris avec son mari, professeur à l'Institut Pasteur. Tous les deux acquièrent la nationalité française. Elle opte alors définitivement pour la langue française, dans laquelle elle publiera le reste de son œuvre sur le questionnement continu de la condition humaine et les liens entre l'homme et le monde.

Prix Goncourt de la Nouvelle en 1979, Grand Prix de la Poésie de la Société des Gens de Lettres en 1990, Prix Goncourt de la Poésie en 2002, Grand Officier de la Légion d'honneur en 2009.

Cette place est située à l'angle de la rue André Soulage et de la rue de la Fête.

Quant aux dénominations suivantes, elles illustrent plus particulièrement la situation géographique, le passé et les singularités du quartier Brazza ; elles font également le lien avec un nouveau paysage urbain avec vues sur la Garonne, riche en espaces verts, « où il sera possible d'habiter et de travailler autrement » :

- **allée du Fleuve** (lanière 1), ayant pour tenant la rue des Queyries et pour aboutissant le quai de Brazza.

- **allée du Levant** (lanière 2), ayant pour tenant la rue des Queyries et pour aboutissant le quai de Brazza.

- **allée des Coteaux** (lanière 3), ayant pour tenant la rue des Queyries et pour aboutissant le quai de Brazza.

- **allée des Peupleraies** (lanière 4), ayant pour tenant le quai de Brazza et pour aboutissant la rue de la Fête.

- **rue des Volumes capables** (rue T1), ayant pour tenant la voie L1 à dénommer et pour aboutissant la rue René Char.

- **rue du Marché** (rue T2), ayant pour tenant la voie L1 à dénommer et pour aboutissant la voie L5 à dénommer.

- **rue des Pilotis** (rue T3), ayant pour tenant la voie L3 à dénommer et pour aboutissant la voie L5 à dénommer.

- **rue des Artistes** (rue T4), ayant pour tenant la rue Lajaunie et pour aboutissant la voie L3 à dénommer.

- **rue des Vélos** (rue T5), ayant pour tenant la voie L6 à dénommer et pour aboutissant la voie L4 à dénommer.

- **rue des Artisans** (rue T6), ayant pour tenant la voie L5 à dénommer et pour aboutissant la rue Lajaunie.

- **rue de la Plaine** (rue T8), ayant pour tenant la voie L6 à dénommer et pour aboutissant la voie L5 à dénommer.

- **rue de la Fête** (rue T9), ayant pour tenant la rue Charles Chaigneau et pour aboutissant la voie L6 à dénommer.

- **rue des Docks** (rue T10), ayant pour tenant la voie L6 à dénommer et pour aboutissant la fin de la rue André Soulage.

Enfin, il s'agit de dénommer :

- **rue Motobloc** (rue 11), ayant pour tenant la rue des Vivants et pour aboutissant la rue Aimé Césaire.

- **rue Aimé Césaire (1913-2008)** (rue 12), en hommage à un grand écrivain et homme politique français. Aimé Césaire est né en Martinique, licencié en lettres et normalien ; à la fois poète, dramaturge, essayiste, biographe ; fondateur et représentant majeur du mouvement littéraire de la « Négritude » avec Léopold Sédar Senghor, concept en réaction à l'oppression culturelle du système colonial français. Il a défendu un humanisme actif et concret, au-delà d'une vision partisane et raciale du monde, à destination de tous les opprimés de la planète. Sa politique culturelle a eu pour objectif de mettre la culture à la portée du peuple et de valoriser les artistes du terroir. Il a mené en parallèle une carrière politique en tant que député de la Martinique et maire

de Fort de France de 1945 à 2001. En 2007, il devient président d'honneur de la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme.

Cette voie a pour tenant la rue Anna Hamilton et pour aboutissant la rue Motobloc.

- **rue Anna Hamilton (1864-1935)** (rue 13), en mémoire de la première étudiante de la faculté de médecine de Marseille (1890) puis de Montpellier ; disciple de Florence Nightingale. Docteur en médecine, elle a dirigé la Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle et son école, premier hôpital-école en France sur le modèle de ceux de Florence Nightingale.

D'ailleurs, à travers cette dénomination et quant à celle qui rend hommage à Florence Nightingale évoquée précédemment, c'est aussi la profession d'infirmière, qui est honorée ; profession largement féminisée au cours des époques, concomitante du mouvement féministe et de l'histoire des femmes dans le domaine des sciences.

Cette voie a pour tenant la rue des Vivants et pour aboutissant la rue Aimé Césaire.

Si ces propositions vous agréent, Mesdames et Messieurs, je vous demande de bien vouloir les adopter.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. le MAIRE

Monsieur DAVID.

MME MIGLIORE

Qui n'est pas là.

M. le MAIRE

Il n'est pas là Monsieur DAVID ? Si, si. Ah, parfois, la nature a des exigences.

Monsieur DAVID.

M. J-L. DAVID

Monsieur le Maire, une délibération sur la Commission viographie qui va complètement dans le sens de ce que les uns et les autres ont souhaité, et vous, en particulier, c'est-à-dire d'une féminisation du nombre d'espaces publics qui sont à notre disposition.

Plusieurs dossiers importants : quartier 7, la Bastide, secteur Brazza avec un gros travail effectué sous l'égide du Maire adjoint de quartier et de l'OIN, ce qui nous amène à proposer les noms de René CHAR, d'André SOULAGE, de la Place Olympe de GOUGES, la Place Florence NIGHTINGALE, de Simone de BEAUVOIR, de la Place Marguerite EVERHART, la Place Germaine TILLION qui était aussi très recherchée par la qualité de son engagement, la Place Marie-Thérèse BOUQUET, la Place Nina SIMONE, la Place Andrée CHEDID. Ce travail a été effectué avec évidemment la commission viographie, les commissions permanentes et les groupes d'habitants qui ont été menés par mes collègues Maires adjoints. Et sur le quartier Nansouty Saint-Genès, la dénomination du Petit prince, bâtiment situé rue Jean MERMOZ au sein de l'espace Enfance Famille que vous avez inauguré.

M. le MAIRE

Je pense, quand même, que l'on ne peut pas passer sous silence la rue Aimé CÉSAIRE, la rue Anna HAMILTON aussi, la rue (incompris 2 :37 :51), et puis des propositions assez poétiques sur le secteur Brazza, toujours, l'allée du Fleuve, l'allée du Levant, l'allée des Coteaux, l'allée des Peupleraies, l'allée des Volumes capables. Où habitez-vous ? Rue des Volumes capables. Rue du marché, rue des pilotis, rue des vélos, rue des artisans, rue de la Plaine, rue de la fête, rue des docks, etc.

Est-ce que ceci appelle de votre part des observations ? Madame DELAUNAY doit se réjouir que ses conseils aient été écoutés puisqu'il y a quand même une forte promotion de dénominations féminines. On ne voit pas toujours vraiment le lien avec Bordeaux, mais enfin, il faut se montrer ouverts. Ce n'est pas indispensable.

Monsieur FELTESSE.

M. FELTESSE

Oui, Monsieur le Maire, c'était sur ce point que l'on voulait vous interpeller parce que l'on a lu dans la presse que vous ne vouliez que des femmes bordelaises, et on trouvait cela un peu réducteur. Quand on regarde les noms des rues, il y a beaucoup d'hommes extra-bordelais, mais dans les noms qui viennent d'être cités par Jean-Louis DAVID, cela va très bien.

M. le MAIRE

Dont acte. Préférentiellement, mais pas uniquement.

Très bien. Délibération suivante.

MME MIGLIORE

Délibération 415 : « Fonds d'investissement des quartiers 2018 quartiers Chartrons – Grand Parc – Jardin Public ».

M. le MAIRE

Elle est regroupée, pardon la 415. Elle a été adoptée tout à l'heure dans les délibérations regroupées. Donc, on passe à la délégation de Madame CUNY.

MME MIGLIORE

Délégation de Madame Emmanuelle CUNY. Délibération 417 : « Attribution d'aides en faveur de l'Enfance. Avenant aux conventions 2018. »

PLAN GUIDE BRAZZA

Espaces Publics

QUARTIER
BORDEAUX
BRAZZA

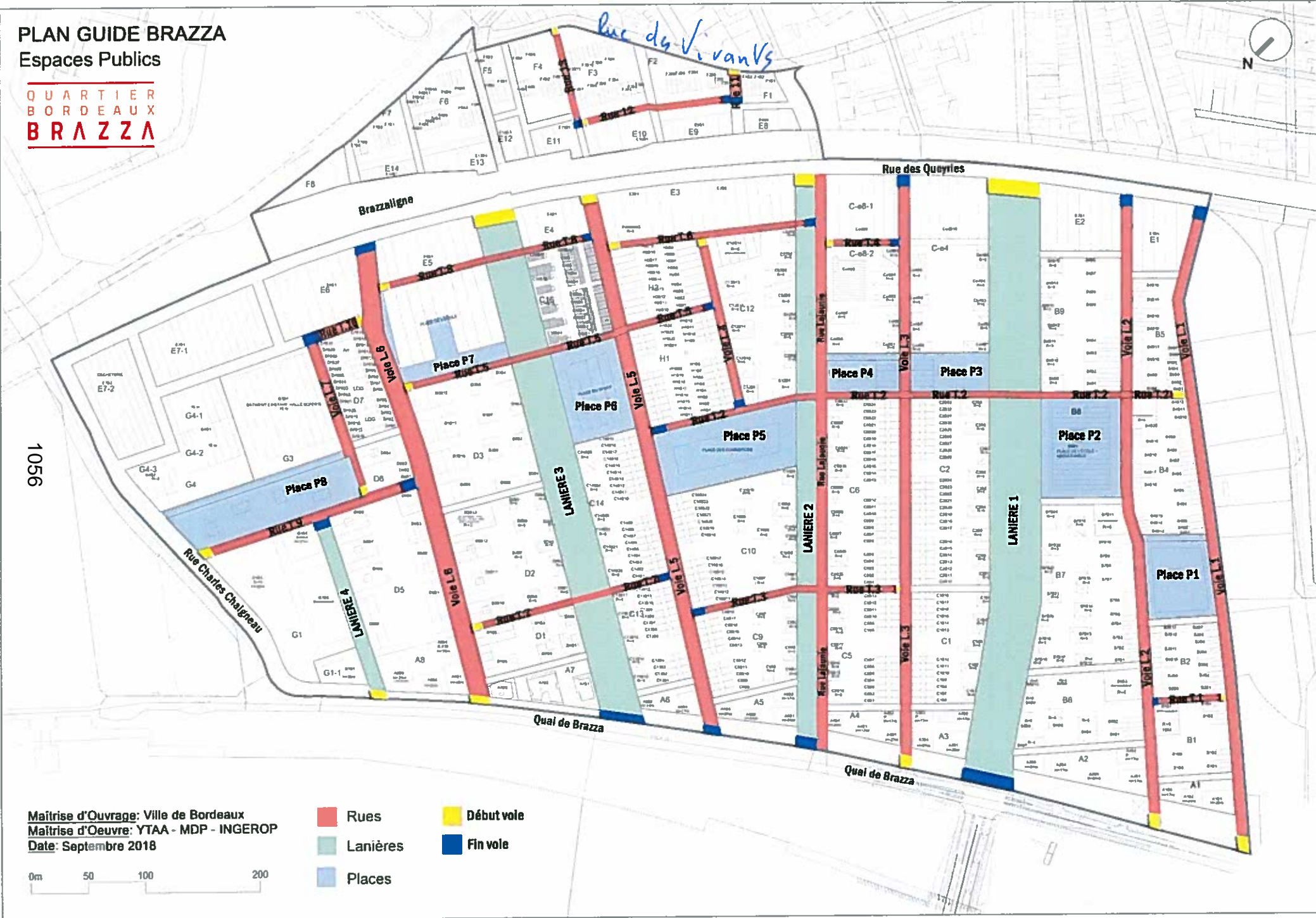


Rue des Vivants

1056

Maitrise d'Ouvrage: Ville de Bordeaux
Maitrise d'Oeuvre: YTAA - MDP - INGEROP
Date: Septembre 2018

- Rues
- Début voie
- Lanières
- Fin voie
- Places



D-2018/413
Fonds d'investissement des quartiers 2018 - Quartier
Bordeaux Maritime - Subvention d'équipements

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2012/35 du 25 juin 2012, une dotation en faveur des équipements des quartiers a été instaurée et attribuée sur proposition des Maires-Adjoints de quartier.

Le montant par quartier a été modifié par délibération du 29 septembre 2014, le montant global restant lui inchangé à 163 720 euros.

Pour l'année 2018, le montant alloué au quartier Bordeaux Maritime est de 14 551,00 euros.

Il est proposé d'attribuer une partie de cette dotation de la manière suivante, sur proposition du Maire Adjoint de Quartier :

Nature de l'opération	Bénéficiaire	Montant (en euros)
Participation à l'achat de 530 livres afin de lancer un nouveau projet à destination des écoles et association du collectif à Bacalan.	Collectif Mascarets	2000,00

Il vous est demandé de bien vouloir :

- valider la répartition des montants attribués pour le quartier Bordeaux Maritime, au chapitre 204.
- autoriser M. le Maire ou son représentant à procéder aux transferts financiers correspondants dans le cadre de la prochaine décision modificative.

ADOpte A LA MAJORITE

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

D-2018/414
Fonds d'investissement des quartiers 2018 - quartier
Bordeaux sud - Subvention d'équipements.

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2012/35 du 25 juin 2012, une dotation en faveur des équipements des quartiers a été instaurée et attribuée sur proposition des Maires-Adjoints de quartier.

Le montant par quartier a été modifié par délibération du 29 septembre 2014, le montant global restant lui inchangé à 163 720 euros.

Pour l'année 2018, le montant alloué au quartier Bordeaux sud est de 24 027,00 euros.

Il est proposé d'attribuer une partie de cette dotation de la manière suivante, sur proposition du Maire Adjoint de Quartier :

Nature de l'opération	Bénéficiaire	Montant (en euros)
Achat de mobiliers pour équiper l'espace jeunes de la salle Eugène Delacroix	Association ASTROLABE	1973,33

Il vous est demandé de bien vouloir :

- valider la répartition des montants attribués pour le quartier Bordeaux sud, au chapitre 204.
- autoriser M. le Maire ou son représentant à procéder aux transferts financiers correspondants dans le cadre de la prochaine décision modificative.

ADOpte A LA MAJORITE

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

D-2018/415
Fonds d'investissement des quartiers 2018 quartier
Chartrons - Grand Parc - Jardin Public - Subvention
d'équipements

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2012/35 du 25 juin 2012, une dotation en faveur des équipements des quartiers a été instaurée et attribuée sur proposition des Maires-Adjoints de quartier.

Le montant par quartier a été modifié par délibération du 29 septembre 2014, le montant global restant lui inchangé à 163 720 euros.

Pour l'année 2018, le montant alloué au quartier Chartrons - Grand Parc - Jardin Public est de 23 689,00 euros.

Il est proposé d'attribuer une partie de cette dotation de la manière suivante, sur proposition du Maire Adjoint de Quartier :

Nature de l'opération	Bénéficiaire	Montant (en euros)
Acquisition d'armoires pour meubler la bibliothèque de l'école Balguerie.	Fédération scolaire Chartronnaise	1077,60

Il vous est demandé de bien vouloir :

- valider la répartition de cette affectation attribuée pour le quartier Chartrons – Grand Parc – Jardin Public, au chapitre 204.
- autoriser M. le Maire ou son représentant à procéder aux transferts financiers correspondants dans le cadre de la prochaine décision modificative.

ADOpte A LA MAJORITE

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE